

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Formation

Animation d'un plan départemental ou d'un programme local de prévention des déchets



1^{er} au 3 juillet - PARIS

28 au 30 octobre - PARIS

Ce module de formation s'inscrit dans un dispositif global de formation qui vise à soutenir les collectivités qui s'engagent dans l'élaboration de plans départementaux ou des programmes locaux de prévention de la production des déchets. L'objectif général de cette formation est de former les animateurs de ces plans et de ces programmes.



Animation d'un plan départemental ou d'un programme local de prévention des déchets

POUR QUI ?

Cette formation s'adresse animateurs des plans départementaux ou des programmes locaux de prévention.

QUELS OBJECTIFS :

Au terme de la formation, les stagiaires doivent être en mesure de :

- Acquérir une culture commune et partagée de la prévention
- Convaincre des intérêts et de la faisabilité des actions locales de prévention
- Identifier les gisements d'évitement
- Accompagner le montage de programmes locaux dans une logique participative
- Maîtriser les outils d'évaluation et de suivi de programme
- Savoir tenir un tableau de bord de la prévention



CONTENU

- Présentation du dispositif « Plans départementaux et programmes locaux de prévention des déchets »
- La notion de prévention
 - Objectifs prioritaires de la gestion des déchets
 - Définition(s) de la prévention
- La prévention : un thème d'actualité
 - Histoire de la gestion des déchets
 - Evolution des flux
 - Poubelles d'hier, d'aujourd'hui et de demain
- Comment convaincre : les intérêts et les arguments clés de la prévention
 - Savoir faire une présentation pertinente et convaincante de la prévention des déchets à des acteurs du territoire
- Quels sont les intérêts de la prévention ?
 - Enjeux et intérêts de la prévention en termes de développement durable
 - Prévention et consommation
- Comment argumenter ?
 - Règle de base et méthode d'argumentaire
- Les alternatives de prévention des déchets
- Les indicateurs
 - Intérêts des indicateurs
 - Indicateurs de programme
 - Indicateurs d'action
- Avec quels acteurs développer des alternatives ?
 - Le citoyen au coeur de la prévention des déchets
 - Typologie des acteurs
- Qu'est-ce qu'un programme local ?
 - Notion de programme local
 - Rôle du maître d'ouvrage
 - De l'élaboration à la programmation
- Mobiliser des partenaires
 - Méthode d'identification des partenaires
 - Conditions d'un partenariat viable
- Communiquer pour mobiliser les citoyens et les acteurs
- Elaboration du programme
- Programmation
 - Rappel chronologique des étapes de la programmation
 - Objectifs opérationnels et actions permettant de les atteindre

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable pédagogique :
Anne COUSIN (ADEME)

Responsable technique :
Etienne LE ROY (ADEME)

Formateurs :
Charlotte PETIOT
(Bio Intelligence Service)

QUELS MOYENS PÉDAGOGIQUES ?

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Travaux de groupe

OÙ ET COMMENT ?

1 au 3 juillet à Paris
28 au 30 octobre à Paris

Places disponibles : 15 participants maximum par session.

Tarif : Gratuit

En cas de désistement moins de 15 jours avant la session et sauf cas de force majeure, la somme de 150 euros sera facturée à l'organisme employant le stagiaire.





DEMANDE D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE

À retourner à : Service Formation Externe
par fax au 02 41 25 78 53 ou par mail à inscription.formation@ademe.fr

Animation d'un plan départemental ou d'un programme local de prévention des déchets

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et je souhaite m'inscrire à la session de formation (cocher la session retenue) du :

- 1 au 3 juillet à Paris 28 au 30 octobre à Paris

Tarif : Gratuit

En cas de désistement moins de 15 jours avant la session et sauf cas de force majeure, la somme de 150 euros net de taxes sera facturée à l'organisme employant le stagiaire.

Coordonnées professionnelles du stagiaire

- Monsieur Madame Mademoiselle

Nom (en capitales) :

Prénom :

Fonction ou qualification du candidat :

Direction / Département / Service :

Organisme / Société (en capitales) :

Nom du responsable formation :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Pays :

E-mail professionnel (obligatoire pour l'envoi des documents) :

Tél. : Fax :

Signature du stagiaire
(obligatoire)

J'atteste sur l'honneur être habilité(e) à passer commande.
Cachet, nom et qualité du signataire (obligatoire)

CONDITIONS GÉNÉRALES

Inscription

Toute inscription doit être obligatoirement effectuée avec le bulletin "demande d'inscription" joint.

Les droits d'inscription sont gratuits et comprennent :

- la participation au stage
- la documentation pédagogique
- les pauses et déjeuners

Le stagiaire reçoit un accusé de réception par mail dans les 20 jours après réception de la demande

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles) le stagiaire reçoit :

- une confirmation d'inscription un mois avant le début du stage, avec toutes les informations pratiques
- une convention de stage en deux exemplaires à faire signer et retourner à l'ADEME

À retourner à ADEME : Service Formation Externe
par fax au 02 41 25 78 53 ou par mail à inscription.formation@ademe.fr



Les stages donnent lieu à l'établissement de pièces justificatives prévues par la loi n° 91-1405 du 31 décembre 1991 sur la formation professionnelle continue (convention de formation et attestation d'assiduité).

Conformément à la loi 78 - 17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.

Pour l'exercer, écrivez à : cnil@ademe.fr

